

*Question présentée par la députée :*

*M<sup>me</sup> Ana Roch*

*Date de dépôt : 16 octobre 2019*

## **Question écrite urgente**

### **Les tribulations du président avec les arbres genevois**

Lors de plusieurs sorties publiques, le président du Conseil d'Etat a tenté de justifier la coupe des arbres de notre canton. Aujourd'hui, alors que la majorité des Genevois et Genevoises s'accorde à relever l'importance de préserver les arbres de notre territoire, le président semble s'en moquer. Celui-ci a en effet récemment affirmé : « On veut revenir en arrière, mais le but, ce n'est pas de faire comme si chaque arbre était vivant. » A l'heure où nos concitoyens défendent l'importance de la sauvegarde du vivant, il est plus que temps que le Conseil d'Etat comprenne qu'il doit mettre fin à sa politique d'abattage des arbres.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il expliquer pourquoi le président du Conseil d'Etat s'évertue à trouver des justifications à la destruction du vivant ?*
- 2. Le Conseil d'Etat peut-il dire combien d'arbres ont été coupés depuis 2013 et pour quelles raisons ?*
- 3. Le Conseil d'Etat peut-il faire part de son plan de remplacement des arbres qui ont été sacrifiés ?*

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.